



Léolien renforce la souveraineté énergétique du Maroc

Le vent du changement souffle sur le modèle énergétique marocain. En 2024, l'éolien a bondi de 43%, portant la contribution des renouvelables à 27% dans la production nationale d'électricité. Le dernier rapport annuel de l'ANRE montre que cette source décarbonée redessine les contours d'un mix électrique où les fossiles perdent progressivement du terrain face à la montée en puissance des énergies renouvelables.



ACCUEIL next ÉCONOMIE Le cash en circulation atteint 484 milliards de DH à fin novembre 2025 (BAM)

D'après les statistiques monétaires à fin novembre 2025 de Bank Al-Maghrib, l'encours du cash s'est établi à 484 milliards de dirhams, enregistrant une progression annuelle de 13,1%, après 11,7% le mois précédent.



Une croissance sous pression

Le rythme change. Au troisième trimestre 2025, la croissance économique nationale ressort à 4% contre 5% à la même période de 2024.



Déficit commercial: L'écart se creuse

Le déséquilibre commercial s'est nettement aggravé à fin novembre 2025. Sur les onze premiers mois de l'année, le déficit commercial atteint -328,8 milliards de dirhams, en hausse de 20,4% par rapport à la même période de 2024 où il s'établissait à -273 milliards.



ACCUEIL next ÉCO-NOMIE Tourisme : pourquoi le Maroc charme encore plus en 2025

En 2025, le Maroc confirme son statut de destination montante à l'échelle mondiale. Au-delà de l'effet conjoncturel, les performances du secteur traduisent une dynamique structurelle, portée par une stratégie publique assumée, une diversification de l'offre et une attractivité renforcée sur les marchés internationaux, comme le souligne régulièrement la ministre du Tourisme, Fatim-Zahra Ammor. À l'aube de 2026, l'enjeu sera de consolider ces acquis et de transformer cet élan en croissance durable, à la hauteur des ambitions fixées pour la prochaine décennie.



ACCUEIL next SPORTS CAN 2025 : Ounahi forfait pour le reste de la compétition (Regragui)

Le sélectionneur national, Walid Regragui, a annoncé, dimanche, que le milieu de terrain des Lions de l'Atlas, Azzeddine Ounahi, est indisponible pour le reste de la compétition.



جريدة نشرة

جريدة يومية مغربية تصدر من طرف شركة مساهمة

www.Nachra.ma

طبقا لقانون الصحافة والنشر / ملف الصحافة عدد رقم : 03/2020

PACKS PROFESSIONNELS

Offres pour publication multiple



10 Annonces

Prix unitaire : 100 DH
Prix du pack : 1000 DH



20 Annonces

Prix unitaire : 90 DH
Prix du pack : 1800 DH



50 Annonces

Prix unitaire : 80 DH
Prix du pack : 4000 DH

Vous êtes un professionnel des publications juridiques, expert du droit et du chiffre (cabinet comptable, avocat, huissier, juriste, notaire, ...), vous publiez régulièrement des annonces légales ?

Nachra Annonce légale vous propose de bénéficier d'un système de recharge d'annonces légales grâce aux différents Packs disponibles et de bénéficier de tarifs avantageux.



« CLINIQUE AL FRDAOUSS » SARL

Au CAPITAL DE
1.500.000,00 DHS

SIEGE SOCIAL: LOT N° 14
OUED EDDAHAB INZE-
GANE .

RC: 30991 IF: 25 08 14 38
ICE: 002013420000049

I – Aux termes du PV de
l'AGE la Sté CLINIQUE AL
FIRDAOUSS SARL en date
du 22/12/2025 IL a été déci-
dé ce qui suit:

1/- démission du gérant Mr.
EL MOUATASIM AHMED.
2/-Nomination pour une
durée indéterminée Mr NE-
JJAR REDA en qualité de
gérant unique de la société.

II - Le dépôt légal a été
effectué au greffe du TRI-
BUNAL DE 1 ER
INSTANCE D'INEZGANE le
31/12/2025 sous le n° 2613.

STE « M&A SMILE » - SARL AU-

MODIFICATION

Au capital de 100.000
Dhs
Cession de parts so-
ciales –Démission de
l'ancienne gérante –
Nomination du Nouveau
Gérant
– Signature social –
Mise à jour des Status
– Divers.
Au terme d'un PV d'une
assemblée générale
extraordinaire à AGADIR
en date du 29 Décembre
2025 il a été décidé :
- La cession des parts
sociales survenues entre
la cédante Mlle MOUH-
SINE ASSMA qui cède la
totalité de (1000) parts
sociales au profit de ces-
sionnaire Mr. AZAFAD
HAMZA, et la nouvelle
répartition des parts so-
ciales comme suite :
- Mr. AZAFAD HAMZA,
à concurrence de 1000
Parts sociale.
- La démission de Mlle
MOUHSINE ASSMA
de ses fonctions de la

gérance et donne le
quitus pour la période
de sa gérance.

- La nomination de
Mr. AZAFAD HAM-
ZA nouveau gérant
associé unique de la
société pour une durée
illimitée et il a accepté
sa fonction dans ladite
société.

- La société sera enga-
gée pour tous les actes
administratifs et ban-
caires par la signature
unique de Mr. AZAFAD
HAMZA.

- D'approuver les
Statuts mis à jour tels
qu'ils sont présentés.
Ces derniers tiennent
compte toutes les mo-
difications survenues
tout au long de la vie
de la société.

Le dépôt légal a été
effectué au tribunal de
Commerce d'Agadir,
le 31/12/2025 sous le
numéro 0156296.

«AQUAWAVE AGA- DIR» SARL AU.

CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ

- N° Registre de Com-
merce : 66971 AGADIR
ICE :003861157000093

Aux termes d'un acte SSP
en date du 05/12/2025, il
a été établi les statuts
d'une Société à Respon-
sabilité Limitée à associé
unique dont les caractéris-
tiques sont les suivantes :

- Dénomination :
«AQUAWAVE AGADIR»
SARL AU.

- Objet : ☐ ANIMATION
TOURISTIQUE
☐ PARC DE JEUX AQUA-
TIQUES.

- Siège Social : DOMICI-
LIE CHEZ CENTRE D'AF-
FAIRES SAHAMAT N 29
AV TOUBKAL 3EME ETG
N 05 HAY AL MASSIRA
AGADIR

- Durée : 99 ans.
- Capital : 100.000,00 Dh.
- Gérance: Mr MUKHTAR
MOHAMMED MAIRAJ
TARIQ.

- Associés :Mr MUKHTAR
MOHAMMED MAIRAJ TA-
RIQ 1000 parts sociales.

- Dépôt légal : le dépôt
légal a été effectué au
greffe du tribunal de
commerce d'Agadir le
31/12/2025 sous le N°
0156189.

SOCIÉTÉ NOUR SOUSS IMMOBILIER SARL

CONSTITUTION D'UNE SO- CIE TE A RESPONSABILITE LIMITEE :

I/ AU TERME D'UN ACTE
SOUS SEING PRIVÉ EN
DATE DU 27 NOVEMBRE
2025 À INEZGANE, IL A
ÉTÉ ÉTABLI LES STATUTS
D'UNE SOCIÉTÉ À RES-
PONSABILITÉ LIMITÉE
AYANT LES CARACTÉRIS-
TIQUES SUIVANTES :

- DÉNOMINATION : NOUR
SOUSS IMMOBILIER
- SIEGE SOCIAL : RDC
LOT N°79 LOTISSEMENT
ATTAYSSIR EL MZAR
AIT MELLOUL INEZGANE
- OBJET : IMMEUBLES,
PROMOTEUR IMMOBI-
LIER
- CAPITAL SOCIAL :
100.000,00 DHS DIVISÉ
EN 1000 PARTS SO-
CIALES
- MR MSALLAK LAYAM
ABDERRAHIM DÉTIENT
500 PARTS SOCIALES
- MR AIT KDAIR AB-
DELKADER DÉTIENT 500

PARTS SOCIALES

□ NOMINATION DU
GÉRANT ET DU COGÉ-
RANT :

LA SOCIÉTÉ NOUR
SOUSS IMMOBILIER
SARL, SERA GÉRÉE
ET ENGAGÉE PAR LA
SIGNATURE DU GÉ-
RANT, MR MSALLAK
LAYAM ABDERRAHIM,
TITULAIRE DE LA CIN
N° JC487863, ET PAR
LA SIGNATURE DU
COGÉRANT, MR AIT
KDAIR ABDELKADER,
TITULAIRE DE LA CIN
N° JT5288 ; TOUS
POUR UNE DURÉE
INDÉTERMINÉE.

II/ LE DÉPÔT LÉGAL
A ÉTÉ EFFECTUÉ AU
GREFFE DU TRIBU-
NAL DE PREMIÈRE
INSTANCE D'INEZ-
GANE EN DATE DU
30 DÉCEMBRE 2025
SOUS LE NUMÉRO
2602, LA SOCIÉTÉ
EST IMMATRICULÉE
AU REGISTRE DE
COMMERCE SOUS LE
NUMÉRO 34783.
POUR EXTRAIT ET

MENTION

SOCIÉTÉ EL MARDAH SARL À AU

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSA- BILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE :

I / AU TERME D'UN
ACTE SOUS SEING
PRIVÉ EN DATE DU 24
SEPTEMBRE 2024 À
AGADIR,
IL A ÉTÉ ÉTABLI LES
STATUTS D'UNE SO-
CIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE À ASSO-
CIÉ UNIQUE
AYANT LES CARAC-
TÉRISTIQUES SUI-
VANTES :

- DÉNOMINATION : EL
MARDAH
- SIÈGE SOCIAL : HAY
ZNAGUI AOURIR BAN-
LIEUE AGADIR
- OBJET : ECOLE DE
DACTYLOGRAPHIE,
STENODACTYLOGRA-
PHIE, COMPTABILITE,
PREPARATION AUX
EXAMENS, COIFFURE,
SOINS DE BEAUTE,
COUPE OCCUPANT

TROIS PERSONNES OU
DAVANTAGE
STATION SERVICE
POUR VOITURES AUTO-
MOBILES

□ CAPITAL SOCIAL :
5.000.000,00 DH DIVISÉ
EN 50 000 PARTS SO-
CIALES

□ MME EL MARDAH
KHADIJA DÉTIENT 50
000 PARTS SOCIALES
□ NOMINATION DE LA
GÉRANTE :

LA SOCIÉTÉ EL MAR-
DAH SARL À AU, SERA
GÉRÉE ET ENGAGÉE
PAR LA SIGNATURE
UNIQUE DE LA GÉ-
RANTE MME EL MAR-
DAH KHADIJA, TITU-
LAIRE DE LA CIN N°
J266849, POUR UNE
DURÉE INDÉTERMINÉE.

II/ LE DÉPÔT LÉGAL
A ÉTÉ EFFECTUÉ AU
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE D'AGA-
DIR EN DATE DU 30
DÉCEMBRE 2025 SOUS
LE NUMÉRO 155905, LA
SOCIÉTÉ EST IMMATRI-
CULÉE AU REGISTRE
DE COMMERCE SOUS
LE N° 66947.
POUR EXTRAIT ET MEN-
TION

STE FAMOUS LUXE IMMO SARL

DOMICILIEE CHEZ
CENTRE D'AFFAIRES
SAHAMAT N° 29 APP N° 05
3EME ETAGE

A AV TOUBKAL HAY LMAS-
SIRA AGADIR

RC N° 63275

AU TERME D'UN ACTE
SOUS SIGNE PRIVE EN
DATE DU 03/12/2025.
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRA ORDINAIRE DE LA
STE FAMOUS LUXE IMMO
A DÉCIDÉ D'ACCEPTER:

- * LA CESSION DE 400
PARTS SOCIALES PAR
MR MOSTAFA EL KHADIR
À MR OUSSAMA
MOUTAMID.
- * LA CESSION DE 400
PARTS SOCIALES PAR
MME FATIMA EL HAJHOUB
À MR OUSSAMA
MOUTAMID.
- * LA NOMINATION DE MR
OUSSAMA MOUTAMID
GÉRANT DE LA SOCIÉTÉ
POUR UNE DURÉE ILLIMI-
TÉE.
- * SIGNATURE SOCIAL DE
MR OUSSAMA MOUTA-

MID.

- * MODIFIER LA FORME
JURIDIQUE DE LA SO-
CIÉTÉ D'UNE SARL À
SARL AU
 - * LA MISE À JOUR DES
STATUTS.
- LE DÉPÔT LÉGAL A
ÉTÉ EFFECTUÉ AU
TRIBUNAL DE COM-
MERCE D'AGADIR LE
30/12/2025 SOUS N°
0156188.

STE GBZ IMMOBILIER SARL

AVIS DE MODIFICA- TION

- AUX TERMES D'UN
ACTE SOUS SEING
PRIVÉ DATÉ DU
03/12/2025 L'ASSEM-
BLÉ GÉNÉRAL
EXTRAORDINAIRE
DE LA SOCIÉTÉ GBZ
IMMOBILIER SARL A
DÉCIDÉ CE QUI SUIIT :
1. LA CESSION DE 500
PARTS SOCIALE DÉTE-
NUES PAR MR. AHMED
ZOUBI AU PROFIT DE
MR OUSAMA BOUS-
SETTA.
 2. LE CHANGEMENT
DE LA DÉNOMINATION

- SOCIALE ET L'ADOP-
TION D'UNE NOU-
VELLE APPELLATION «
MAGHREB PREFA ».
3. LA DÉMISSION DE
L'ANCIEN COGÉRANT
MR. AHMED ZOUBI
 4. LA DÉSIGNATION
DE MR. OUSAMA
BOUSSETTA GÉRANT
UNIQUE DE LA SOCIÉ-
TÉ POUR UNE
DURÉE ILLIMITÉ.
 5. LA SIGNATURE AD-
MINISTRATIVE ET BAN-
CAIRE EST CONFÉRÉE
AU GÉRANT UNIQUE
MR. OUSAMA
BOUSSETTA.
 6. L'ADOPTION DES
NOUVEAUX STATUTS
D'UNE SOCIÉTÉ À
RESPONSABILITÉ LIMI-
TÉ D'ASSOCIÉ UNIQUE
 7. LA MODIFICATION
CORRÉLATIVE DES
STATUTS.
- LE DÉPÔT LÉGAL A
ÉTÉ EFFECTUÉ AU
TRIBUNAL DE 1 ER
INSTANCE DE BIOU-
GRA LE 02/01/2026
SOUS LE NUMÉRO
597.

« SMAP GARDIENNAGE »

- SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ
UNIQUE
AU CAPITAL DE 100 000,00
DH
SIÈGE SOCIAL : N°557 HAY
AL AMAL 1 LAAYOUNE
ICE : 002961605000070-
IF : 51734411 - RC : 40089
LAAYOUNE
DISSOLUTION ANTICIPÉE
DE SOCIÉTÉ
SUIVANT LE PRO-
CÈS-VERBAL DES DÉ-
CISIONS DE L'ASSOCIÉ
UNIQUE EN DATE DU
03/12/2025, IL A ÉTÉ DÉCI-
DÉ :
- * LA DISSOLUTION ANTICI-
PÉE DE LA SOCIÉTÉ.
 - * DÉSIGNATION DE MME.
MALIKA EL MOUMIN LIQUI-
DATRICE DE LA SOCIÉTÉ.
 - * FIXATION DU SIÈGE
SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ
ADRESSE DE LIQUIDA-
TION.
- LE DÉPÔT LÉGAL A ÉTÉ
EFFECTUÉ AUPRÈS DU
GREFFIER EN CHEF DU
TRIBUNAL DE PREMIÈRE
INSTANCE DE LAAYOUNE
SOUS LE N°14048/2025 EN
DATE DE 31/12/2025.
- POUR EXTRAIT
ET MENTION

**LOCATION GERANCE
LIBRE PAR
MONSIEUR RACHID
AZZAZI
AU PROFIT DE
MONSIEUR BRAHIM BEL-
HAJ**

SUIVANT ACTE SOUS
SEING PRIVÉ ETABLIT LE
26/12/2025, MONSIEUR
LES CONTRACTANTS ONT
ETABLIT UNE LOCATION
GÉRANCE LIBRE COMME
SUIT :

LES CONTRACTANTS :

MONSIEUR AZZAZI RA-
CHID : MAROCAINE ; NÉE
LE 20/03/1967 ; TITULAIRE
DE SON ;

DEMEURANT AU : BD CHOU-
HADAE N° 48 HAY EL HAS-
SANI BERKANE.

DE NATIONALITÉ MARO-
CAINE ; NÉE-LE 20/03/1967
TITULAIRE DE SON CIN FA
8746 D'UNE PART

MONSIEUR : BRAHIM BEL-
HAJ : DEMEURANT A : N° 49
RUE BENI ZNASSEN HAY EL
FATH BERKANE .

DE NATIONALITÉ MARO-
CAINE, NÉ LE : 04/05/1999,
TITULAIRE DE SON CIN N° :
FA182513

DÉSIGNATION

LA TOTALITÉ D'UN FOND
DE COMMERCE D'EX-
PLOITATION D'UN MILK
BAR : SIS A BD CHOU-
HADAE N° 48 HAY EL
HASSANI BERKANE : ET
COMPRENANT TOUS
LES ÉLÉMENTS
CORPORELS ET INCOR-
PORELS CI- RATTACHÉS
IMMATRICULATION AU
REGISTRE DE COM-
MERCE N° : 18388
DURÉE
LA PRÉSENTE GÉRANCE
LIBRE EST CONSENTIS
ET ACCEPTÉE POUR
UNE DURÉE DE UN
ANS (1) ANS ; QUI COM-
MENCERA A COURIR A
COMPTER DU 01/01/2026
POUR FINIR 31/12/2026.
RENOUVELABLE PAR
ACCORD DES DEUX
PARTIES AVEC DES
NOUVELLES CONDI-
TIONS ET NOUVEL
CONTRAT.

DESTINATION DU FONDS
LE PRENEUR DEVRA
DESTINER LE FOND DE
COMMERCE PRÉSENTE-
MENT DONNÉ EN GÉ-
RANCE LIBRE
A EXPLOITANT UN MILK
BAR.

IL DÉCLARE FAIRE SON
AFFAIRE PERSONNELLE
POUR L'OBTENTION
DE TOUTES AUTORISA-
TIONS NÉCESSAIRES A
L'EXPLOITATION DE LA
DITE EXPLOITANT UN
MILK BAR : DE TOUTES
ADMINISTRATIONS
QU'ELLES QUE SOIENT
IL NE POURRA DE MÊME
MODIFIER LE NOM COM-
MERCIAL OU LE MODE
D'EXPLOITATION DUDIT
FONDS OBSERVATIONS
LE BIEN OBJET DE LA
GÉRANCE LIBRE NE
PEUT ÊTRE CÉDER A UN
TIERS NI SOUS LOUÉE
SOUS QUELQUE FORME
QUE CE SOIT.

RESILIATION
A DÉFAUT PAR MON-
SIEUR D'EXÉCUTER
UNE SEULE DES OBLI-
GATIONS QUI LUI IN-
COMBE ; EN VERTU
DES STIPULATIONS QUI
PRÉCÈDE ; LE PRÉSENT
CONTRAT SERA RÉSILIÉ
DE PLEIN DROIT SI
BON SEMBLE A MON-
SIEUR AZZAZI RACHID ;
SANS QUE CE DERNIER

AIT A REMPLIR
AUCUNE FORMALITÉ JU-
DICIAIRE.

**STE « SAGMAN AUTO »
SARL**

1-SUIVANT LE PROCÈS
VERBAL DE L'AGE DES
ASSOCIÉS DE LA SOCIÉ-
TÉ SAGMAN AUTO SARL
EN DATE DU 16/12/2025,
IL A ÉTÉ DÉCIDÉ CE QUI
SUIT :

☐ AUGMENTATION DU
CAPITAL SOCIAL D'UNE
SOMME DE 900.000,00 DH
(NEUF CENT
MILLE DIRHAMS) POUR LE
PORTER DE 100.000,00 DH
(CENT MILLE DIRHAMS)
À 1.000.000,00 DH (UN
MILLION DIRHAMS), PAR
COMPENSATION AVEC LE
COMPTE
COURANT ASSOCIÉS.

☐ MISE À JOUR DES STA-
TUTS.

2-LE DÉPÔT LÉGAL A ÉTÉ
EFFECTUÉ AUPRÈS DU
GREFFIER EN CHEF DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'AGADIRSOUS N°156274
EN DATE DU 31/12/2025.

POUR EXTRAIT
ET MENTION

« MARTEAPACK »

SARL AU

AU CAPITAL DE 1.000.000,00 DHS

SIEGE SOCIAL: N°38 QUARTIER INDUSTRIELLE AIT MELLOUL.

RC: 15957 IF: 24 90 64 55

ICE: 001979665000022

I – AUX TERMES DE PV AGE DE LA STÉ MARTEAPACK SARL AU EN DATE DU 16/12/2025 IL A ÉTÉ DÉCIDÉ CE QUI SUI:

- 1/-RATIFICATION DE CESSION DES PARTS SOCIALES :

* 4000 PARTS SOCIALES DE LA SOCIÉTÉ ZHEJIANG HIGHTHEN CO-LTD AU PROFIT DE MR. CHEIKH AHL BABA.

- 2/-TRANSFORMATION DE LA FORME JURIDIQUE DE SARL À SARL AU.

- 3/- MISE À JOUR DES STATUTS.

II - LE DÉPÔT LÉGAL A ÉTÉ EFFECTUÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL DE 1ERE INSTANCE

D'INEZGANE LE 17/12/2025 SOUS LE N° 2508.

OUBA TIGUEMI-

SARL-AU

AUGMENTATION DU CAPITAL DE 10.000 DH À 19.822.200 DH

AU MOYEN D'UN APPORT

EN NATURE

I- AUX TERMES DE SES DÉLIBÉRATIONS EN DATE DU 31/12/2025, L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES

ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ « OUBA TIGUEMI »-SARL-AU, SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE, AU CAPITAL DE 10.000 DH, DONT LE SIÈGE SOCIAL EST ÉTABLI AU BUREAU N° 37, 3 ÈME ÉTAGE,

IMMEUBLE AGADIR OFFICE CENTER, LOT I 17, BAIE DES PALMIERS, CITÉ FOUNTY, DISTRICT DE BENSERGAO, AGADIR, IMMATRICULÉE AU REGISTRE DE COMMERCE SOUS N° 65625 PRÈS LE TRIBUNAL DE COMMERCE

D'AGADIR, A DÉCIDÉ, SOUS LE BÉNÉFICE DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 161 TER-I DU CODE GÉNÉRAL DE IMPÔTS :

1- L'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOMME DE 19.812.200 DH, POUR LE PORTER AINSI DE 10.000 DH, CAPITAL ACTUEL, À 19.822.200 DH, PAR L'ÉMISSION DE 198.122 PARTS SOCIALES NOUVELLES DE 100 DH

CHACUNE D'APPORT EN NATURE, TOUTES SOUSCRITES EN NATURE PAR L'ASSOCIÉ APORTEUR, MONSIEUR AHMED OUBARI, LIBÉRÉES INTÉGRALEMENT LORS DE LA SOUSCRIPTION ET ATTRIBUÉES AUDIT ASSOCIÉ UNIQUE,

2- LA MODIFICATION DES ARTICLES 6 ET 7 DES STATUTS SE RAPPORTANT RESPECTIVEMENT AUX APPORTS ET AU CAPITAL SOCIAL.

3- LA MISE À JOUR DES STATUTS AVEC CETTE DERNIÈRE AUGMENTATION.

4- ETANT PRÉCISÉ QU'AUX TERMES DE LA CONVENTION D'APPORT PASSÉE ENTRE L'APORTEUR ET LA SOCIÉTÉ,

SUIVANT ACTE AUTHENTIQUE DRESSÉ EN DATE DU 30/12/2025 PAR MAÎTRE HOUDA AMNIUEL, NOTAIRE À AGADIR, MONSIEUR AHMED OUBARI A FAIT APPORT À LA SOCIÉTÉ « OUBA TIGUEMI »-SARL-AU DE L'INTÉGRALITÉ DES ÉLÉMENTS COMPOSANT SON ACTIF ET PASSIF PROFESSIONNEL :

• TOTAL ACTIF APPORTÉ 19.883.468,67 DH

• TOTAL PASSIF PRIS EN CHARGE 71.268,67 DH SOIT ACTIF NET 19.812.200,00 DH

5- LA CONVENTION D'APPORT A FAIT L'OBJET, AU PRÉALABLE, D'UN RAPPORT DRESSÉ EN DATE DU 05/12/2025 PAR LE CABINET DES CONSULTATIONS JURIDIQUES ET FINANCIÈRES (C.C.J.F.-SARL-AU), 63, BOULEVARD DE LA CORNICHE, IMMEUBLE B, 5 ÈME ÉTAGE, CASABLANCA, DÛMENT REPRÉSENTÉ PAR SON GÉRANT UNIQUE, MONSIEUR ADIL CHAFIK, EXPERT-COMPTABLE INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE, COMMISSAIRE AUX APPORTS CHOISI PARMI LES PERSONNES HABILITÉES À EXERCER LES FONCTIONS DE COMMISSAIRES AUX COMPTES.

II- LE DÉPÔT LÉGAL A ÉTÉ EFFECTUÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGADIR, SOUS N° 156282 EN DATE DU 31/12/2025.

POUR EXTRAIT ET MENTION L'ASSOCIÉ UNIQUE-CO-GÉRANT STATUTAIRE AHMED OUBARI

المملكة المغربية
وزارة العدل
محكمة الاستئناف التجارية
بأكادير
محكمة الابتدائية التجارية بأكادير
مكتب السجل التجاري

ملف عدد : 2025-38
حساب خصوصي : 6972 م

تقديم أصل تجاري حصة في شركة

(النشرة الأولى)

بمقتضى العقد المؤرخ في : 2025/12/30 والقانون الأساسي وتقرير مراقب الحصص،
قدم السيد أحمد أوباري الحامل لبطاقة التعريف الوطنية رقم J660 الأصل التجاري المملوك له
والكائن برقم 37 الطابق 3 عمارة أوفيس سونتر I17 باي بالمبي فونتي أكادير حصة في الشركة المسماة
OUBA TIGUEMI SARL ش.م.م برأسمال قدره 19.822.200 درهم.
وبذلك فإن التعرضات تسجل بمكتب ضبط المحكمة الابتدائية التجارية بأكادير داخل أجل خمسة عشرة
يوما (15) الموالية للنشرة الثانية.

تحت جميع التحفظات

عنا رئيس كتابة الضبط
Registre
du
Commerce
Kahtani Mohamed
Commissaire Judiciaire
1^{er} Grade

STE « ECOLOGIE TECHNIQUE MAROC » SARL

AU TERME DU PRO-
CÈS-VERBAL DE LA DÉ-
CISION COLLECTIVE DES
ASSOCIÉS EN DATE DU
15/12/2025, IL A ÉTÉ DÉCIDÉ
CE QUI SUIT :

□ LA DISSOLUTION ANTICI-
PÉE DE LA SOCIÉTÉ.

□ DÉSIGNATION MR. HAMID
AFAILI LIQUIDATEUR DE LA
SOCIÉTÉ.

□ FIXATION DU SIÈGE
SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ
ADRESSE DE LIQUIDATION.
LE DÉPÔT LÉGAL A ÉTÉ
EFFECTUÉ AUPRÈS DU
GREFFIER EN CHEF DU TRI-
BUNAL DE COMMERCE
D'AGADIR SOUS LE
N°156276 EN DATE DE
31/12/2025.

POUR EXTRAIT
ET MENTION

STE AATTOU PLACO SARL

AVIS DE

CONSTITUTION DE
SOCIETE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE : 100 000
DHS
SIEGE SOCIAL : RDC AV AL
KAHIRA DERB 1 NR 9 TE-
TOUAN, MAROC
R.C : 39145

1. AUX TERMES D'UN
ACTE S.S.P À TETOUAN
EN DATE DU 15/12/2025
A ÉTÉ ÉTABLI LES STA-
TUTS

D'UNE SOCIÉTÉ SARL
DONT LES CARACTÉ-
RISTIQUES SONT LES
SUIVANTES ;

• FORME : SARL

• DENOMINATION: STE
AATTOU PLACO SARL

• OBJET : TRAVAUX
DIVERS DE CONSTRUC-
TION - NEGOCE.

• SIEGE SOCIAL: RDC AV
AL KAHIRA DERB 1 NR 9
TETOUAN, MAROC

• DURÉE : 99 ANS

• CAPITAL SOCIAL: 100
000 DHS

• LES ASSOCIES : M.
ATTOU ENNOAMANE 500
PARTS SOCIALES 500
PARTS

M. ATTOU ABDEL AZIZ
500 PARTS SOCIALES
500 PARTS

SOIT AU TOTAL : 1000
PARTS

• GÉRANCE: LA SOCIÉ-
TÉ EST GÉRÉE PAR : M.
ATTOU ENNOAMANE

2. ANNÉE SOCIALE: 1ER
JANVIER AU 31 DÉ-
CEMBRE

3. LE DÉPÔT LÉGAL
A ÉTÉ EFFECTUÉ AU
GREFFE DU TRIBUNAL
DE 1ÈRE INSTANCE DE
TETOUAN LE :26/12/2025
SOUS N°: 9662 ET INS-
CRITE AU REGISTRE DE
COMMERCE SOUS N°:
39145.

POUR EXTRAIT ET MEN-
TION

« ECHARAA IMMOBILIER »

SOCIÉTÉ À RESPONSA-
BILITÉ LIMITÉE

AU CAPITAL 100.000,00
DHS

SIEGE SOCIAL: N°5093

HAY MOHAMMADI AGA-
DIR

CONSTITUTION

AUX TERMES D'UN ACTE
SOUS SEING PRIVÉ EN
DATE DU 02/09/2025 EN-
REGISTRÉ À AGADIR EN

DATE DU 01/09/2025 IL
A ÉTÉ ÉTABLI LES STA-
TUTS DE LA SOCIÉTÉ :

DÉNOMINATION : «
ECHARAA IMOBILIER »

OBJET SOCIAL :

AGENCE IMMOBILIER

SIÈGE SOCIAL : N°5093

HAY MOHAMMADI AGA-
DIR

DURÉE : 99ANS.

CAPITAL SOCIAL :

100.000,00 DHS IL EST
DIVISÉ EN 1.000 PARTS

DE 100 DHS CHACUNE.

ANNÉE SOCIALE : DU

01 ER JANVIER AU 31

DÉCEMBRE.

GÉRANCE : LA SOCIÉTÉ

EST GÉRÉE PAR : MR.

RACHID ECHARAA.

DÉPÔT LÉGAL : AU TRI-
BUNAL DE COMMERCE

DE LA VILLE D'AGADIR,

N° 65585 DU 25/09/2025

SOCIETE TOPRIM SARL

SOCIETE TOPRIM SARL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL
DE 3.500 000.00DHS
SIEGE SOCIAL: 2EME ETAGE N5
LOTISSEMENT ORCHDI
SLIMANE ET MED BOU-
NOUASIDI
BIBI BIOUGRA CHTOUKA
AIT BAHA

R C N° 17793 INEZGANE

AU TERME DU PROCÈS

VERBAL DE L 'ASSEM-
BLÉS GÉNÉRALE EX-
TRAORDINAIRE

EN DATE DU 31/12/2025.

L'ASSEMBLÉE DÉCIDE :

1- CESSION DE PARTS

SOCIAL DE MR EL JAYAR

SAID

A MR BOUKAABA MOHA-

MED SOIT 17500 PARTS

SOCIALES. NOUVEAU =

MR EL JAYAR SAID 17500

PARTS SOCIALES

MR BOUKAABA MOHAMED

17500 PARTS SOCIALES

. 2- L'ASSEMBLÉE GÉNÉ-

RALE DÉCIDE DE DÉSI-

GNER MR EL JAYAR SAID

ET MR BOUKAABAMO-

HAMED COGÉRANT DE

LA SOCIÉTÉ POUR UNE

DURÉ ILLIMITÉ. 3- MR EL

JAYAR SAID ET MR BOU-

KAABA MOHAMED EST

ENGAGÉ POUR SIGNA-

TURE DE TOUSACTES. (Y

COMPRIS BANCAIRES.)

LE DÉPÔT LÉGAL À ÉTÉ

EFFECTUÉ AU TRIBU-

NAL DE 1ER INSTANCE

INEZGANE LE 02/01/2026

SOUSLEN° 11/2026